



*pour une planète vivante**

**for a living planet®*



© Pascal Herbert - WWF

Action Rivières Vivantes **2009**



Sommaire

Editorial.....	page 3
Une réponse : Action Rivières Vivantes.....	page 4
Les enjeux environnementaux.....	page 5
Les solutions environnementales.....	page 6
La société en marche.....	page 8
Des partenaires responsables et engagés.....	page 9

Action Rivières Vivantes

Il est grand temps de se réconcilier avec nos fleuves.

La préoccupation des hommes pour leur environnement est relativement nouvelle. Jusqu'au tout récent sursaut de conscience qui nous anime aujourd'hui, l'humanité a usé de la nature allègrement et sans compter, aménageant largement les cours d'eau, rejetant sans scrupules effluents et déchets et drainant sans complexe et de façon systématique les zones humides. Les fleuves et les rivières comptent parmi les milieux ayant le plus souffert des activités de l'homme.

Les enjeux sont importants. En Europe, la quasi totalité des fleuves et rivières a été transformée par l'activité humaine. Outre la pollution omniprésente, liée en particulier à un modèle d'agriculture industrielle, les aménagements lourds, barrages, endiguements et autres rectifications ont profondément modifié l'équilibre morphologique des cours d'eau.

L'artificialisation a également aggravé les dégâts générés par les inondations. Les écosystèmes d'eau courante, fragilisés, ne peuvent plus rendre aux communautés riveraines les services écologiques qu'ils assuraient gratuitement depuis la nuit des temps.

Il est grand temps de se réconcilier avec nos fleuves.

Si la dénonciation des mauvaises pratiques reste indispensable, il est nécessaire de passer à l'action.

Celle-ci peut revêtir bien des formes mais certaines sont incontournables:

- C'est l'information et la formation des jeunes générations.
- C'est la création d'espaces de débats pour qu'ils prennent conscience des enjeux auxquels ils sont déjà confrontés et des responsabilités qui seront bientôt les leurs.
- C'est enfin leur offrir la possibilité d'être, dès aujourd'hui et à leur niveau, des acteurs de la protection de leur rivière.

C'est en partant de cette conviction que s'est construit et qu'a grandi le programme éducatif « Action Rivières Vivantes » que conduit le WWF-France sur tout le territoire.

C'est grâce à l'engagement des citoyens eux-mêmes qu'ils soient enseignants ou animateurs associatifs, grâce à l'appui d'institutions ou de collectivités engagées dans ce combat pour les rivières, grâce enfin aux représentants des activités économiques (pêcheurs, agriculteurs, pisciculteurs) qui s'inscrivent dans une démarche réelle de développement durable que nous pouvons répondre aux enjeux qui se présentent à nous et que nous pourrons un jour retrouver des rivières vivantes.

Claude DUMONT,
Président du WWF France

Serge ORRU,
Directeur Général du WWF France



Une réponse : Action Rivières Vivantes

Aujourd'hui la disponibilité en eau douce de qualité comme la préservation des écosystèmes d'eau douce représentent déjà des problèmes parmi les plus épineux auxquels l'humanité va être confrontée au cours des 30 prochaines années -avec celui des changements climatiques.

Devant cette perspective préoccupante, le WWF-France a développé depuis 2001 des actions concrètes d'Education à l'Environnement destinées aux enfants dont le programme pédagogique « Action Rivières Vivantes ».

Celui-ci doit leur permettre :

- D'acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre les enjeux auxquels ils seront confrontés,
- De débattre de solutions individuelles et collectives pour protéger la ressource en eau mais aussi pour partager cette ressource avec la nature sauvage,
- De décider des actions concrètes qu'ils mettront en place pour assumer leur part de responsabilité dans la protection de l'environnement.

Sensibiliser enfants et adultes au respect de l'environnement est devenu essentiel pour agir efficacement !

Action Rivières Vivantes propose aux enseignants motivés par la protection des rivières de construire, avec l'aide d'associations de pêche, de protection de l'environnement ou d'éducation populaire, des projets scolaires sur quatre thèmes principaux:

- l'homme et la rivière
- la pollution de mon cours d'eau
- la vie de la microfaune au fil des saisons
- la faune et la flore de ma rivière

Le WWF propose également dans le même cadre d'organiser des sorties au bord des cours d'eau de France pour découvrir leurs caractéristiques physiques et biologiques en s'aidant de fiches terrain extraites de la mallette pédagogique « La Rivière m'a dit » co-éditée par la FRAPNA et le WWF.

Les 13, 14 et 15 mai commence dans toute la France la deuxième session de ces sorties terrain qui se prolongeront jusqu'à fin juin. Ces journées permettront aux enfants d'effectuer des mesures sur la qualité de l'eau et d'étudier la biodiversité de leur rivière. Ces informations seront envoyées à Paris et feront l'objet d'une synthèse nationale.

Les grands enjeux environnementaux liés à l'eau sont abordés par les jeunes dans une démarche de compréhension de ces enjeux et d'incitation à l'action.

Et pour aller plus loin...

Matériel pédagogique :

- Mallette « La Rivière m'a dit » FRAPNA, WWF-France, Lyon, 2001, 96 pages



Sites WWF :

- <http://www.wwf.fr/s-informer/actualites/les-1-2-et-3-octobre-2008-le-wwf-lance-action-journees-rivieres-vivantes>



Pourquoi Action Rivières Vivantes ?

Les enjeux environnementaux

La pollution invisible :

Si notre mémoire collective nous rappelle les images terribles de pollutions catastrophiques de la mer par des marées noires ou des visions désespérantes de rivières bordées de déchets plastiques, elle ne nous permet pas de prendre conscience que la pollution de l'eau peut être beaucoup plus insidieuse, plus omniprésente et plus constante dans le temps.

L'eau transparente n'est pas obligatoirement de l'eau pure. Elle peut être victime de pollutions invisibles qui la rende impropre à la consommation.

Pesticides, engrais, produits chimiques industriels comme les PCB, toute cette pollution s'accumule dans les sédiments pour des dizaines voire des centaines d'années. Elle se concentre au fil de la chaîne alimentaire en contaminant plantes et animaux, et en fin de compte elle touche les hommes eux-mêmes qui ne peuvent plus consommer les poissons dans plusieurs fleuves comme la Seine à l'aval de Vernon ou le Rhône...



La surexploitation de la ressource en eau et les conflits d'usages :

La ressource en eau douce est rare et précieuse mais nos habitudes de pays « riches » nous ont conduit à ne plus percevoir cette évidence et à croire que cette ressource est infinie.

Notre approche consumériste nous a conduit à considérer l'eau non plus comme un bien commun à partager mais comme une ressource dans laquelle on peut puiser à volonté sans se soucier de l'équité du partage entre les différents usages - agriculture, industrie, production d'eau potable... - ni de sa disponibilité réelle.

Cela nous a conduit à monopoliser l'eau notamment pour la culture industrielle du maïs fourrage pour l'alimentation de notre bétail en complément du soja importé, en ignorant que cette eau, ces rivières, ces zones humides sont aussi les lieux naturels de vie de milliers d'espèces végétales et animales. En ignorant également que ces écosystèmes naturels nous rendent bien des services depuis la filtration des pollutions jusqu'à la lutte contre les inondations.

L'urbanisation dans le lit des fleuves et le risque inondation :

Nous n'avons pas en France de vraie culture du risque naturel. Aussi, nous avons bien souvent ignoré les risques d'inondation auxquelles nous étions confrontés. Pire, nous avons cherché à mettre les fleuves sous contrôle pour mieux utiliser les terres ainsi « libérées » de leurs contraintes naturelles dans une démarche d'urbanisation généralisée(?).

Or les inondations sont le résultat de phénomènes irréguliers mais naturels. Les forces qui les engendrent sont rarement contrôlables et les actualités de ces dernières années montrent une montée des dégâts provoqués par ces inondations sur une urbanisation forcée du lit majeur des rivières et des fleuves et par des endiguements trop importants. Les inondations sur le Gier en novembre 2008 illustrent de façon dramatique l'urgence de restaurer les espaces d'inondation des rivières et des fleuves. Les aménagements, les barrages, les endiguements qui avaient pour but de contrôler le débit n'ont jamais fait qu'amplifier le phénomène et déplacer le problème vers l'aval.



Pourquoi Action Rivières Vivantes ?

Les solutions environnementales

La protection des zones de captage de l'eau potable

Les pollutions invisibles ne font pas que polluer les rivières puis les mers qu'elles alimentent, elles contaminent également les nappes phréatiques où nous puisons notre eau potable. Cela a pour conséquence directe une augmentation des traitements de l'eau afin d'en extraire les éléments les plus dangereux - sans que l'on soit certain d'ailleurs de tous pouvoir les retirer.

La solution de bon sens serait évidemment d'éviter les pollutions plutôt que de les réparer.

Protéger les zones de captage de l'eau potable est devenu un enjeu primordial.

Le développement de l'agriculture biologique sur ces zones peut aider à résoudre le problème de la présence de nitrates et de pesticides dans les eaux de surfaces comme dans les nappes phréatiques comme l'ont bien compris des acteurs essentiels comme l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Cela éviterait enfin que la solution aux pollutions des captages soit ...leur fermeture.



La prise en compte du patrimoine naturel et humain des fleuves & rivières.

Les fleuves, ce ne sont pas seulement de l'eau qui coule dans laquelle nous pouvons puiser à volonté (ou que nous pouvons polluer à loisir ?). Ce sont des bassins versants avec des espaces forestiers, des grèves, des plages, des zones humides, des champs ou des pâtures, des zones naturelles ou agricoles où vivent de nombreuses espèces végétales et animales. C'est tout un patrimoine naturel co-locataire de notre espace et qu'il est important de préserver.

C'est aussi un espace marqué par l'homme, par les paysages qu'il a façonné, par des villes construites au fil des siècles, par les activités de pêche ou de transport qui ont rythmé les saisons. C'est donc aussi un patrimoine humain qu'il convient également de protéger et de valoriser comme cela est en cours le long de la Loire avec des acteurs associatifs engagés, des collectivités territoriales motivées ou des institutions comme l'EP Loire et l'UNESCO qui reconnaissent à la Loire une exemplarité universelle.

La restauration des cours d'eau et la suppression des barrages inutiles :

La prise en compte des risques naturels comme les inondations ne peut passer que par une politique volontaire qui consiste à redonner aux fleuves et aux rivières des lits naturels et un espace de liberté pour leur permettre de s'épandre en cas de crue.

Cela se traduit par des travaux de restauration comme l'effacement des barrages et des endiguements inutiles, par des travaux de revégétalisation des rives de nos cours d'eau, et par une déconstruction de certaines zones et le transfert des habitations et des activités économiques dans des zones à l'abri des risques d'inondation comme sur le Rhône à l'aval de Lyon ou en amont du Lac Lemman chez nos voisins suisses.

Mais restaurer les rivières, c'est aussi redonner une chance aux espèces de poissons migrateurs et en premier lieu le saumon. C'est donc, concrètement, effacer les barrages comme celui de Poutès-Monistrol sur le Bassin de la Loire ou ceux de la Sélune sur le Bassin Seine Normandie. C'est enfin garder intacts nos derniers cours sauvages en luttant contre le « tout barrage » comme sur le Rizzanese en Corse.





Les acteurs d'Action Rivières Vivantes

La société en marche

*Que deviendraient les meilleures idées sans les hommes et les femmes pour les servir ?
Des tombes parmi les cimetières des bonnes intentions...*

Le programme « Action Rivières Vivantes » ne pourrait pas se développer sans l'investissement souvent anonyme d'acteurs locaux essentiels. C'est à eux que le WWF-France veut rendre hommage.

• **Au cœur de l'action, il y a évidemment les enseignants des écoles, des collèges et des lycées de l'enseignement général et aussi les enseignants des lycées agricoles.**

Depuis neuf ans, ce sont des centaines d'enseignants qui participent à la sensibilisation et à la formation des générations futures. Des lycées agricoles possédant des sections aquacoles, préparent, dans une démarche de développement durable, les futurs professionnels qui auront en charge de nous fournir des poissons dans le respect de leur biologie et de leur environnement.

• **Action Rivière vivante s'appuie sur un autre pilier de l'action locale : les fédérations régionales des associations de protection de l'environnement. Parmi celles-ci nous voulons mettre particulièrement en avant :**

- la FRAPNA, notre partenaire de longue date qui a conçu la mallette « La Rivière m'a dit » que nous avons co-éditée et grâce à qui nous avons pu lancer la première édition d'Action Rivières Vivantes en 2001.
- Eau et Rivières de Bretagne, acteur historique de la lutte pour la protection des rivières et de la ressource en eau qui fête, cette année, ses quarante ans d'existence avec un concours destiné à toutes les écoles de Bretagne dans le cadre du programme « Action Rivières Vivantes ».

• **Quand les enseignants se trouvent désarmés par les sujets environnementaux qu'ils abordent, ce sont bien souvent des animateurs des associations d'éducation populaire qui les soutiennent.**

Parmi ces associations, l'une d'elles a vocation à devenir un appui décisif au développement de notre programme par l'étendue de son réseau et par l'engagement de ses personnels. C'est la Ligue de l'Enseignement avec qui nous programmerons des rendez vous régionaux dès le début d'année prochaine pour l'édition 2009/2010.



• **Mais la sensibilisation passe aussi par les nombreux enfants qui sont formés par les AAPPMA et les écoles de pêches. Ils y rencontrent des moniteurs formés et compétents.**

Cette année, le Centre National des Métiers de la Pêche au CFPPA d'Ahun, en Creuse s'associe pour la première fois à notre action. Ils organisent depuis de nombreuses années des animations avec des enfants de 3 à 12ans pour les stagiaires moniteurs guide de pêche, et d'année en année, ils sont passés de 90% sur la pêche et 10% sur l'environnement à 70% sur l'éco citoyenneté, la pollution des cours d'eau, la sensibilisation à la protection de la faune et la flore, la vie de la microfaune aquatique au fil des saison et 30 % sur les techniques de pêche, comme en automne 2008.

Merci à eux pour leur engagement, leur investissement, et leur enthousiasme.



Les acteurs d'Action Rivières Vivantes

Des partenaires responsables et engagés

Que deviendraient les meilleurs programmes éducatifs sans les moyens de les mettre en place ? Des actions sans lendemain...

Le programme « Action Rivières Vivantes » ne pourrait pas se développer sans les échanges constructifs sur le contenu du programme avec les institutions en charge de la gestion de l'eau et de la protection des rivières et sans leur soutien financier essentiel à la pérennisation de notre action.

Il faut citer également les acteurs économiques des filières piscicole et agricole engagés dans des démarches de développement durable. Ils nourrissent notre réflexion par l'information qu'ils nous apportent sur les démarches de progrès qu'ils mettent en place.

Le WWF-France veut les remercier de leur engagement et de leur soutien.

• Le MEEDDAT :

La loi de 1992 affirme que l'eau est le patrimoine commun de la Nation. Elle institue un principe de gestion équilibrée de la ressource visant à assurer la préservation des écosystèmes aquatiques et des zones humides, la restauration et la régénération de la ressource, les usages économiques de l'eau et la protection contre les inondations.

Une nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques a été adoptée le 30 décembre 2006. Elle a prévu de permettre à la France de répondre aux exigences européennes de la Directive cadre sur l'eau de l'UE d'octobre 2000 et ainsi d'atteindre en 2015 le bon état des eaux et des milieux aquatiques. Le Ministère est le plus ancien soutien de notre programme.



• L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) :

L'Onema est l'organisme technique français de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques.

Il a en outre pour vocation de favoriser une gestion globale et durable de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques.

L'Onema s'implique dans la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement comme par exemple en promouvant les bandes enherbées et les zones tampons végétalisées (ripisylves). Ces zones sont des refuges et des espaces de circulation des espèces, tout particulièrement dans les zones de grande culture ou semi-urbanisées, et elles interceptent le ruissellement d'eau en limitant ainsi le transfert de substances polluantes depuis les terrains cultivés vers les milieux aquatiques.

L'Onema s'implique aussi dans la restauration des continuités pour les écosystèmes d'eau douce notamment par l'effacement des obstacles les plus problématiques et par la promotion de l'hydroélectricité durable.



• L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) :

Les objectifs de l'Agence de l'Eau Seine Normandie sont la préservation du patrimoine naturel et la rationalisation de la gestion de l'eau. En quantité, «de l'eau pour tout le monde», et en qualité, « de l'eau potable ».

L'Agence de l'Eau Seine Normandie a pour objectif de sensibiliser et responsabiliser différents publics, et en particulier les jeunes, à la protection de l'eau notamment à travers l'organisation d'un module éducatif appelé « Classe d'eau ».



Elle soutient les objectifs pédagogiques du WWF notamment dans sa volonté de sensibiliser les jeunes du bassin Seine Normandie au rôle de l'agriculture biologique dans la protection des zones de captage de l'eau potable.

• **L'Etablissement Public Loire (EP Loire) :**

Partenaire de longue date du WWF-France, l'EP Loire soutient le programme Rivières Vivantes notamment dans ses documents de sensibilisation sur l'enlèvement des barrages inutiles et participe ainsi au changement de regard sur l'aménagement des fleuves.

Il participe également à l'information diffusée par le WWF-France sur la sauvegarde du saumon sauvage et sur la nécessité pour les français de réapprendre à vivre avec les crues en développant une culture du risque d'inondations, afin que nous puissions de nouveau vivre au bord de fleuves vivants.



• **Les collectivités locales comme les Villes de Saint-Etienne et de Nevers** sont aussi et depuis de nombreuses années des soutiens fidèles et résolus dans l'animation du programme pédagogique « Action Rivières Vivantes ».

Chaque année des classes primaires participent aux animations sur le Furan à Saint Etienne ou en bord de Loire à Nevers en lien avec de nombreuses associations locales..

Saint-Etienne organise dans le cadre du programme du WWF, avec le Parc de Montaud et les centres aérés de la Ville, des animations sur la Loire destinées au grand public.



• **Le CIPA (Comité Interprofessionnel des Produits de l'aquaculture) :**

Depuis 2001, le CIPA s'est engagé dans une démarche de développement durable pour trouver les moyens de réduire ses effluents et pour chercher des alternatives à la farine de poisson dans l'alimentation des poissons d'élevage.

Cette démarche ne consiste pas seulement à chercher une solution majeure pour l'approvisionnement durable en poisson, elle inscrit la profession dans un rôle de protection de la ressource en eau et des rivières par son activité de surveillance de l'eau qu'elle utilise et par la réduction des rejets dans les écosystèmes, participe ainsi à la gestion pérenne des milieux aquatiques.

Le CIPA soutient le WWF notamment dans ses programmes de production de documents pédagogiques sur la pisciculture durable.



• **FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) :**

Les agriculteurs sont des gros utilisateurs d'eau et potentiellement leurs activités peuvent impacter la ressource en eau et la qualité des rivières.

Le WWF-France s'est donc rapproché des filières agricoles engagées dans des démarches professionnelles respectueuses de l'environnement et parmi elles, la FNCIVAM.

Les techniques agricoles doivent contribuer à la diminution des pollutions et à la protection des zones de captage de l'eau potable.







Photos : WWF-France, WWF-Suisse, Jean-Luc Pachoud, Dominique Bernardin, Pascale Marion, Jean-Christophe Poupet, Pascal Herbert, Martin Arnould.

WWF-France

1, carrefour de Longchamp
75016 Paris
Tel : 0033 (0)1 55 25 84 84
Fax : 0033 (0)1 55 25 84 74
www.wwf.fr

Contact presse :

Georges Emblanc
Coordinateur Action Rivières Vivantes
Cel : 0033 (0)6 76 75 87 66
gemblanc@wwf.fr

Pierre Chasseray
Responsable Relations Presse
Tel : 0033 (0)1 55 25 84 61
Cel : 0033 (0)6 87 92 32 68
pch@wwf.fr



pour une planète vivante



for a living planet